ELECTIONS LÉGISLATIVES
18 et 25 Novembre 1962

3ème CIRCONSCRIPTION
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Electrices, Electeurs,

Comme vous le savez, l'Assemblée Nationale ayant été dissoute pour avoir refusé dans sa majorité une illégalité constitutionnelle, de nouvelles élections législatives vont donc avoir lieu les Dimanches 18 et 25 Novembre prochain. En la circonstance, M. Pierre VIE, Adjoint au Maire de Nantes, suppléant, et moi-même député sortant de cette 3e circonscription, nous venons solliciter vos suffrages.

Notre ligne politique est connue d'ailleurs de la plupart d'entre vous. Le mandat que nous venons d'exercer vous en a apporté quelques échos.

Sur les points principaux que nous devons traiter en cette circulaire, deux d'entre eux plus particulièrement nous ont mis en opposition avec la politique gouvernementale, non point pour faire de l'anti-gaullisme de commande, ce qu'on pourrait nous reprocher, mais parce que sur des points de cette importance : La Constitution et l'Algérie, honnêtement nous avions à les raisonner dans leurs conséquences. Et courageusement, sans recherche d'opportunité électorale, car nous ne faisons pas carrière, nous l'avons dit.

Il est donc naturel que, devant le choix que vous allez faire à cette élection nous vous rappellions, brièvement d'ailleurs, ces deux points :

D'abord la Constitution parce que c'est elle qui est à l'origine de ces élections anticipées et aussi parce que l'avenir de la politique française, intérieure et extérieure se calquera, ou pas sur son respect. Nous ne sommes pas en cette matière des puristes, et ce n'est pas parce qu'il y aurait une modification qu'il y aurait péril en la demeure, mais devant l'orientation actuelle, à la fois vers la **« Démocratie directe »**, et le **« pouvoir personnel »** (ce que personne ne peut nier, la radio d'Etat elle-même ne s'en cache pas), nous faisons toutes réserves. Non seulement le Parlement qui, déjà, n'est pas la perfection, risque de s'avilir dans l'inconditionnalité et l'irresponsabilité, **mais la confusion rejaillira à terme vers nos corps intermédiaires, à l'échelle de nos régions et de nos professions, et quand on songe que ces derniers sont encore les plus sûrs garants de nos libertés humaines, on a le droit et le devoir d'exprimer des inquiétudes sur ce point.**

Le deuxième point, l'Algérie, pose un problème douloureux. Il y a quatre ans, des élections massives sanctionnaient un programme fédéral dans l'ensemble français. Des engagements solennels furent pris, et puis tout cela finit par l'abandon d'un pays transformé par l'effort des français sans que des précautions fussent prises pour assurer sa survie économique et la sécurité de nos ressortissants.

Et maintenant il reste à prendre en charge 600.000 rapatriés, à leur assurer un logement et un emploi. Souhaitons que les conséquences finales soient moins graves que nous pouvons actuellement le redouter.

Ces choses étant dites, plus par effort de lucidité que par pessimisme, venons-en aux responsabilités politiques de demain en matière économique et sociale. D'abord sur le plan national le député doit faire un choix et suivre une ligne directrice.

L'expansion nationale doit se réaliser dans le développement des activités libres orientées sur le IVe Plan qu'il faut exécuter, de même qu'il faut préparer le Ve.

Nous est-il besoin de le dire, la planification socialiste n'est pas notre tendance.

Non pas seulement parce que nous sommes en cette matière beaucoup plus près des gestions financières françaises des PINAY, GISCARD D'ESTAING, du Centre des Indépendants, mais aussi parce que les réalités concurrentielles du marché commun et les échanges internationaux demandent aussi bien aux organisations professionnelles qu'aux différentes classes et activités, qu'elles soient industrielles ou agricoles, le maximum de collaboration toujours difficile à promouvoir et à maintenir, le tout en marche au delà même de notre économie nationale, vers une Europe politique plus unie.

Sur la région nantaise, nous n'avons pas à oublier que dans cette politique générale il nous faut, et parfois d'arrache-pied, veiller à la part d'activité à laquelle sur cette Basse-Loire elle doit prétendre. Nos efforts, tant sur le plein emploi, que pour l'équilibre de notre département, seront poursuivis, car il y a la jeunesse qui monte nombreuse et avec des besoins plus étendus en connaissances. Nous pouvons d'ailleurs dire la part que nous avons prise aux différentes Commissions d'études sur l'enseignement, qu'il s'agisse de la réforme de l'enseignement, de la loi d'aide à l'enseignement privé, de celle sur l'enseignement agricole, toujours tenant compte des faits existants comme du respect des libertés familiales en cette matière si délicate, nous avons recherché le maximum de coordination face aux besoins immenses de notre jeunesse.

Notre circulaire pourrait s'allonger encore sur le problème des vieux avec le projet LAROQUE, ainsi que sur celui des infirmes. Honnêtement nous avons dit ce que nous pensons. Nous n'avons pas fait étalage de nos responsabilités. Elles sont parfois lourdes d'expérience. Vous aurez donc à fixer votre choix les 18 et 25 Novembre prochain. C'est votre devoir le plus absolu, comme le nôtre était de vous demander votre confiance.

Henri ROBICHON

Maire de BOUGUENAIS
Vice-Président du Conseil Général — Député sortant
CANDIDAT INDÉPENDANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :
Pierre VIÉ
Architecte à NANTES
Adjoint au Maire de Nantes

Imprimerie de l'Atlantique - Nantes